

**ARRÊTÉ DEP-2024-097 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BÂTIMENT OPTION B : ASSISTANT EN
ARCHITECTURE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2008 portant création du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment Option B : assistant en architecture ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Jérôme SADO-BATTESTI, enseignant

Enseignants :

Monsieur Jean-Marc TAVERNIER
Madame Karima RAMDANI

Monsieur Mohammed RAHAL
Monsieur Kévin LACELLERIE

Professionnels :

Madame Hafida BALKACEMI

Monsieur Mustapha CHIBOUT

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER